



LIGUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT

Pour notre avenir et la reconnaissance de nos engagements.

Nos Voeux

Les membres de la LDV33 souhaitent à tous les sapeurs pompiers de Gironde, aux membres du SDIS 33 et du Conseil d'Administration ainsi qu'à leur famille une bonne et heureuse année 2010.

2009 : un bon cru pour les SPV ?

L'étude "Mana Lares", le rapport de la commission Ambition Volontariat (copie sur notre site), le décret d'urgence relatif aux SPV, le rapport de la MEC sur le financement des SDIS (copie sur notre site), le discours du ministre de l'Intérieur au congrès national des sapeurs pompiers, les discours des autorités de l'Etat, de nos élus et du DDSIS ou de son représentant pendant les "Sainte-Barbe" appuient clairement sur le choix fait par la France dans l'organisation des secours : "LE DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT". Le maillage des secours sur le territoire a ainsi un rapport qualité / prix imbattable.

La LDV33...

Comme nous sommes sur la même longueur d'onde (LDV33 ça veut dire... ?!) avec la politique nationale (qui n'est franchement pas nouvelle...), notre adaptation est facile et nous conforte dans l'idée de vous représenter avec assurance auprès d'une Direction du SDIS assez réceptive. Conformément à nos engagements, vous êtes informés régulièrement sur notre site Internet (généralement sur le forum). Et ça va continuer !

Site Internet : premier rafraîchissement !

Comme vous avez pu le constater, la page d'accueil, entre autres, a été modifiée et des liens directs sur les informations importantes se retrouvent maintenant sur la première page. Par exemple, vous avez les comptes-rendus officiels des deux derniers CCDSPV.

Notre Forum : portail de l'information

L'enregistrement prend 30 secondes. En effet, il faut un pseudo (nom d'utilisateur), une adresse e-mail et un mot de passe. A ce jour, on compte 255 membres, 124 sujets et 762 messages !

On y retrouve notamment plusieurs informations importantes :

- Réunion du 12 novembre avec le DDSIS
- CCDSPV du 30 novembre
- Vacances SPV - Application du nouveau décret en Gironde

Clairement, ce forum est pour nous une mine d'informations importantes qui nous permettent de débattre de certains sujets avec le DDSIS ou le président du CA.

Téléphone

Pour information, voici le nouveau numéro de téléphone de la LDV 33 : **06 16 91 84 36**